

que les droits des anciens sièges d'Angleterre, des missions, des vicariats apostoliques y constitués dans la suite des temps, des lieux pieux, droits ou privilèges même garantis par des serments, par la confirmation apostolique et de toute autre manière que ce soit, nonobstant, en un mot, toutes choses contraires quelconques. A toutes ces choses nous dérogeons expressément, en tant qu'elles sont contraires au présent décret, quand même, pour y déroger, mention spéciale dû en être faite, ou toute autre formalité particulière observée. Nous décrétons aussi que tout ce qui pourra être fait de contraire par qui que ce soit, le sachant ou l'ignorant, au nom d'une autorité quelconque, sera nul et sans force. Nous voulons en outre que les exemplaires de cette lettre, même imprimés, pourvu qu'ils soient souscrits par un notaire, public et munis du sceau d'un homme constitué en dignité ecclésiastique, fassent foi comme le diplôme original ou est consignée cette expression de Notre volonté.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 24e jour de septembre 1850, de Notre pontificat l'an cinquième.

A. CARD. LAMBRUSCHINI.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 19 NOVEMBRE 1850.

4e Lecture de M. Brownson.

Les limites étroites de notre feuille nous obligent à nous en tenir à une analyse fort abrégée de cette Lecture qui dura plus de deux heures.—Le savant Monsieur rappelle d'abord que son objet était de continuer la comparaison entre le Catholicisme et le Protestantisme dans leurs rapports avec la Civilisation : qu'il devait, par conséquent, insister sur la définition qu'il avait primitivement donnée de la Civilisation. Il avait dit qu'elle était "un fait de l'ordre spirituel et non pas de l'ordre matériel" et qu'elle consistait essentiellement dans le domaine de la partie morale de l'homme sur l'autre, de manière à le reporter vers cet état normal dans lequel il était sorti des mains de son Créateur. C'est dans ce sens qu'il avait dit que le Protestantisme, avec son sensualisme, avait une tendance directe vers la Barbarie, tandis que le Catholicisme s'était toujours montré éminentement civilisateur. Bien plus, il avait avancé que la religion catholique pouvait soutenir la comparaison pour ce qui regarde le bonheur bien entendu même de cette vie.—Elle a développé la littérature, délivré les hommes de l'esclavage, placé la femme dans ce rang d'honneur qu'elle doit occuper comme le compagnon de l'homme, etc ; mais on affirme que le Protestantisme opère tout cela plus efficacement. Hé bien, c'est sur ce terrain là même qu'il va s'attaquer au Protestantisme. Il va parler d'abord de l'éducation.

Si l'on se reporte au moyen-âge, à ces siècles de ténèbres, comme on les appelle, on trouve que l'éducation libérale était plus répandue qu'aujourd'hui, et que depuis la fin du 13e siècle jusqu'au commencement du 14e, le nombre des Etudiants à l'Université d'Oxford était plus grand qu'il n'est aujourd'hui. En 1346, 15,000 élèves furent enregistrés, et il y en avait encore autant qui fréquentaient l'Université. La même observation a lieu pour Cambridge, pour les Universités du Continent et notamment pour celle de Paris. En Angleterre chaque abbé mitré avait son école : il y avait une école dans chaque paroisse.—C'était plus qu'on ne pouvait dire de l'Angleterre aujourd'hui ; et ceux qui ont pris la peine de constater le fait, ont affirmé que le nombre d'hommes doués alors, d'une éducation libérale, comparé à ce qu'il est aujourd'hui était de beaucoup supérieur.—En France et en Espagne, c'était à peu près la même chose pour le nombre ; mais pour ce qui est de la qualité de l'éducation, on en peut juger par ce fait, que l'intelligence des écrits des hommes

d'alors n'est accessible qu'à un petit nombre des hommes d'aujourd'hui. Il y a peu de théologiens de nos jours qui ne regarderaient comme un véritable triomphe de pouvoir soutenir un examen sur la somme de St. Thomas : et cependant, cette somme, bien qu'elle contienne six volumes in 4o, n'était qu'un *compendium* renfermant la solution des questions les plus essentielles pour des commentateurs. Ce fait donne l'idée de la profondeur des connaissances de l'époque. Et plus tard, aurait pu ajouter M. Brownson, quels trésors de science étaient accumulés dans ces célèbres et nombreux couvents de Bénédictins et autres ! Sous ce rapport, tant s'en faut que le monde soit nul en progressant.

Si l'on descend de ces âges reculés à l'époque actuelle, un Presbytérien Ecossais qui a récemment voyagé en France et dans les autres pays catholiques de l'Europe, a écrit qu'en fait d'histoire, de lecture, d'écriture, de géographie, de musique, etc., les enfants du peuple y étaient mieux instruits qu'en Ecosse. Dans la Ville de Rome, il y a 300 écoles populaires, tandis qu'à Berlin, dont la population est double de celle de Rome, il n'y en a que 250. Rome l'emporte sur Boston pour les moyens d'éducation offerts aux enfants pauvres, et cependant Boston est, sous ce rapport, au premier rang parmi les villes de ce Continent—à moins que ce ne soient les villes de Montréal ou de Québec.

Parlant ensuite de la Philosophie, M. Brownson, en homme de la profession, analysa les systèmes des principaux philosophes protestants, et pour ce qui regarde les philosophes anglais, il dit que le système du premier d'entre eux, Bacon, jugé par les règles de logique de l'autre philosophe anglais Whately était une absurdité.—Les philosophes Ecossais Reid et Stuart lui paraissent devoir être placés sur un degré supérieur, bien qu'ils n'égalent pas les philosophes catholiques. Les Allemands avec leur panthéisme, leurs creuses conceptions et leurs systèmes incompréhensibles, furent aussi passés en revue. Pour Descartes, dont le Protestantisme revendique la gloire, M. Brownson dit qu'il était né et probablement mort catholique, et que dans tous les cas, il l'abandonnait bien volontiers aux Protestants, parce qu'à ses yeux de tous les étourdis Descartes était le pire de tous. Le savant Lecteur faisait allusion à son système du *Doute*, par lequel ce philosophe, après avoir rejeté toutes les vérités qui composent sa raison, prétend reconstruire tout l'édifice de ses connaissances, justement comme si quelqu'un prétendait avec rien faire quelque chose. M. Brownson fit ensuite l'énumération des principaux philosophes catholiques et dit qu'ils avaient traité et décidé les plus hautes questions et qu'ils avaient même, tel que le Cardinal Gerdil (dont le nom n'est pas même mentionné dans aucun Auteur protestant), refusé d'avancer les absurdes systèmes énoncés par les savants anti-catholiques.—Quiconque veut savoir ce que c'est que la philosophie doit étudier le Grand St. Augustin, qui a résumé toutes les vérités qui se trouvaient dans les anciens philosophes et y a ajouté tout ce que le Christianisme lui donnait d'y ajouter.

La comparaison des résultats du Catholicisme et du Protestantisme sur les mœurs fut ici introduite.—M. Brownson dit, qu'il mettait de côté les *infidèles* des pays catholiques : qu'il ne prétendait pas les défendre contre l'accusation d'immoralité ; mais qu'il prenait les catholiques comme tels et les Protestants pour ce qu'ils sont, et que la comparaison, était en faveur du Catholicisme.—Il dit que si l'on pénétrait au-delà de la surface de la société Américaine, par exemple, en apparence si morale, on trouverait que d'épouvantables vices étaient presque universels. Il n'osait lever le voile ; il n'y faisait même allusion qu'avec crainte ; mais ces vices étaient décrits par l'Apôtre St. Paul dans le 1er Chap. de son Epître aux Romains.—Qu'ils n'étaient probablement pas plus communs dans Rome payenne qu'ils ne le sont dans la nouvelle Angleterre.—Que l'ennui était un acte dont on se cachait à peine.—Le principe même du Protestantisme, en abandonnant tout à la décision du jugement privé de chacun, doit amener ce ré-

sultat, et sapper les fondements de la morale — il doit avoir pour conséquence de laisser les passions sans frein et la corruption de la nature à sa terrible énergie. Pour l'exaltation de ses avancés, il en appelait à quiconque connaissait à fond la société américaine, et pourtant il ne croyait pas que son pays fût le plus gâté des pays protestants.—Le voyageur Presbytérien qu'il avait mentionné ci-devant, affirme que c'est la Suède qui lui a paru le pays le plus corrompu ; et on sait qu'ancien catholique n'avait la liberté de pratiquer sa religion dans ce pays.—Le *Blackwood's Magazine*, avait aussi fait voir dernièrement que la proportion des crimes s'était énormément accrue en Angleterre et en Ecosse. En lisant, dans le *Westminster Review* et dans le *North British Review*, les rapports récemment publiés sur les villes et cités d'Angleterre et d'Ecosse, on se croit transporté chez les anciens païens.

Nous ne dirons qu'un mot des observations du savant Lecteur sur la "philantropie" mot qui se trouve dans toutes les bouches dans notre siècle de progrès, mais qui est bien loin de signifier un progrès réel, puisque la *philantropie* n'est tant vantée que depuis le dépérissement de la vieille *charité* catholique. Aussi le contraste des effets de l'une et de l'autre serait-il instructif et intéressant à offrir. M. Brownson, entre autres caractères de la moderne philanthropie, mentionne ses tendresses pour la race noire. Voyez ce qui se passe aux Etats-Unis. Quel profond mépris cette payenne charité nourrit pour les nègres émancipés ! A quelle dégradation ils sont voués ! A quelle dégradation que surpasse celle des nègres esclaves.—Le vieux Catholicisme, lui, procédait autrement, et quand il rachetait et émancipait les esclaves, ce n'était pas pour prolonger leur esclavage sous une autre forme ; mais il travaillait à en faire des hommes. La civilisation des esclaves dont il avait trouvé convertie l'ancienne Enrore, attestait ce fait, et c'était la charité et non la philanthropie qui avait opéré cette transformation.

Le Protestantisme se vante d'être supérieur au catholicisme en économie et en industrie ; sous quelques rapports, il l'avouait le fait. Mais qu'en résultait-il pour la richesse réelle, qui consiste selon lui dans l'excellent de la production sur la consommation ? Le Protestantisme avec ses goûts de jouissances terrestres, produit plus, mais il absorbe tout dans les énormes dépenses de son luxe. Le Catholicisme en inspirant des goûts simples et l'amour d'un bonheur moins dépendant des choses matérielles, est en réalité aussi riche.—Et puis, quel est, après tout, le résultat de ces progrès industriels si vantés ? N'est-il pas vrai que le paupérisme envahit la société, que des milliers d'hommes sans de corps et désireux de gagner leur vie par leur travail, manquent de ce travail nécessaire ? N'est-il pas vrai que toutes les richesses se concentrent entre les mains des bourgeois et que tout ce qu'a gagné la classe pauvre c'est de travailler plus longtemps et pour un salaire si minime qu'il devient une cause des progrès du socialisme, cette plaie hideuse de notre époque.—M. Brownson se laisse aller à une énergique indignation contre ceux qui osent citer l'état de l'Irlande comme un argument en faveur du protestantisme. Quelle impudence, s'est-il écrié ? C'est le Protestantisme qui a appauvri l'Irlande et c'est le protestantisme qui insulte à sa pauvreté.—Il dit que malgré cette pauvreté, le peuple en Irlande était plus généralement instruit qu'en Angleterre, et surtout qu'on ne trouverait pas dans ce pays catholique, des individus parvenus jusqu'à l'âge de vingt ans, sans connaître Dieu autrement que pour mêler son saint nom à d'horribles blasphèmes, comme cela se rencontrait en Angleterre. Il y avait quelque chose qui allait au-delà de l'effronterie de Satan lui-même, dans cette contumace qu'on prétendait attacher au front de l'Irlande, à propos de sa pauvreté ou encore de son ignorance. M. Brownson mentionne ici les lois qui empêchaient autrefois les Irlandais de faire instruire son enfant à et qui le mettaient dans l'alternative d'opter son gré, pour lui, entre l'ignorance et l'apostasie.

A propos de la liberté civile dont le Protestantisme se glorifie d'être le grand promoteur, le savant Lecteur fit remarquer que le mo-

narque protestant Jacques I avait proclamé sur l'autorité des théologues que rejeté le théologien Suarez, catholique et Jésuite. Il fit remarquer que le despotisme dans les formes de gouvernement avait prévalu jusqu'à présent dans les contrées du Nord de l'Europe, soumise depuis la Réforme à l'action du protestantisme. Enfin, il était absurde d'appeler despotisme le pouvoir absolu que le Catholicisme réclame sur les intelligences en matière de foi. La vraie liberté de l'intelligence consiste pour elle à être exempte d'erreurs ; et les sectes protestantes qui crient de tant de points opposés : Venez la vérité est ici, prouvez, qu'elles n'ont, au contraire, à donner à l'esprit d'autre pâture que l'erreur.

Les Biens des Jésuites.

Pour répondre à l'interpellation réitérée que le *Moniteur* nous a adressée au sujet des biens des Jésuites, nous croyons devoir donner les laconiques explications suivantes :

1° Le *Moniteur* affirme que M. Lafontaine s'est engagé en 1844 à rendre ces biens à qui de droit et qu'il n'a songé plus à remplir sa promesse. N'étant nullement initié aux secrets du ministère, nous ignorons si M. Lafontaine a ou n'a pas l'intention de rendre à qui de droit les biens des Jésuites. C'est les organes de l'Administration que le *Moniteur* doit interpellé sur cette matière. Quant à nous, il nous suffit de faire remarquer qu'il est faux et *calomnieux* de dire que le clergé a sacrifié tous les autres intérêts du pays à l'espérance encore frustrée d'obtenir les biens des Jésuites par l'intermédiaire de M. Lafontaine. D'abord, en accueillant favorablement l'accession de M. Lafontaine au timon des affaires, le clergé n'a pas plus péché contre le pays que n'a fait la population en massivement l'y a porté et l'y a maintenu depuis. L'histoire, loin de flétrir le clergé sous ce rapport, lui fera de sa sympathie pour des hommes regardés par tout le pays comme aussi amis de l'ordre que d'un vrai libéralisme. Et le *Moniteur* ne réussit pas plus à prouver que le clergé ait été mu dans sa conduite par l'espérance de recouvrer les biens des Jésuites qu'il n'a réussi à voir la vérité de ses affirmations au sujet de la prétendue lettre de Lord Egin aux Evêques. Sous ce double rapport le *Moniteur* s'est fait le véhicule de la plus honteuse calomnie. Et sa conduite est d'autant plus pitoyable qu'il a traité comme ennemis du pays ceux qui donneraient leur sang pour sa prospérité, et qu'il a converti de la honte de ses injures des hommes qui avaient droit à son respect et que certainement il ne devait pas, sans l'ombre de vraisemblance, charger d'une accusation aussi injuste qu'odieuse.

2° Le clergé a demandé les biens des Jésuites par une pétition spéciale à la Législature, signée des Evêques en tête. Le *Moniteur* veut faire un crime au clergé d'avoir présenté une telle pétition. On le conclut de la tournure intentionnellement entraitilleuse qu'il donne à sa pensée. "Sans doute, dit-il, que nos Evêques, qui se sont mis à la tête du mouvement clérical en 1846... n'entendent pas s'arrêter en aussi beau chemin." (*Moniteur* du 5).

Si la réclamation du clergé aux yeux du *Moniteur* n'était que risible en 1846, on ne voit pas trop comment des catholiques lignés d.- ce nom, peuvent dire aujourd'hui : "tout ce que nous désirons est de forcer le clergé à demander compte au gouvernement de l'exécution du mandat qu'il lui a confié par son adhésion au sujet des biens des Jésuites" (ibidem). Est-ce que les écrivains du *Moniteur* regardent comme glorieux pour eux de forcer leur clergé à une démarche qu'ils estiment être risible ?

Quoiqu'on pense le *Moniteur*, nous ne croyons pas, nous, que la requête dont il vient d'être question, fut ridicule et nous nous appuyons sur ce journal même pour juger ainsi. Le *Moniteur* dit, en effet, que les biens des Jésuites sont "un patrimoine Canadien-Français" (*Moniteur* du 5) ; il affirme un peu plus loin que "ces biens avaient été spécialement affectés, dès leur origine à l'éducation du peuple Canadien-Français. Au même endroit, il s'étonne qu'une question qui touche de si près à la population française et catholique du pays ait été ou-

blée par ceux-mêmes qui paraissent mettre tant de prix à son ajustement." Nous demandons maintenant au *Moniteur* comment les biens des Jésuites peuvent être un *patrimoine Canadien-Français* et comment leur recouvrement touche de si près à la population française catholique, et la requête présentée par le clergé, qui ne renferme certes pas des énoncés aussi exclusifs que ceux que nous venons de citer, puisqu'elle réclame ces biens pour l'avantage de tous les catholiques indistinctement est si, lestement condamnée. Nous posons ce dilemme au *Moniteur* : On les biens des Jésuites sont rentrés dans le domaine de l'Etat, ou ils demeurent encore biens religieux. S'ils sont tombés dans le domaine de l'Etat, comment pouvez-vous en faire le *patrimoine des Canadiens-Français* exclusivement ? S'ils sont encore biens religieux, comment pouvez-vous trouver étrange que le clergé émette l'opinion que l'Administration doit lui en être dévolue. Est-ce, par hasard, que les écrivains du *Moniteur* se prétendraient, eux, les héritiers légitimes des Jésuites, comme étant gens aptes à remplir les pieuses intentions des donateurs de leurs biens. Ce serait une idée bien extraordinaire, tout le monde en conviendrait.

3° Enfin le *Moniteur* fait observer que la législation du Bas-Canada a réglé, en 1834, la question des biens des Jésuites par un acte législatif, dont voici un extrait :

"Il est statué que depuis et après la passation de cet acte, tous les deniers provenant des biens de ci-devant ordre des Jésuites qui sont maintenant ou qui pourront être après venir entre les mains du receveur général de cette province, seront déposés dans une caisse séparée dans les routes où sont gardés les deniers publics, et seront employés exclusivement aux fins de l'éducation en la manière pourvue par cet acte, ou par quelque acte ou actes qui pourront être passés ci-après par la législature provinciale à cet égard et non autrement."

Les écrivains du *Moniteur* ne dissimulent pas qu'ils sont d'avis que ce statut de 1834 donnait à l'hon. D. B. Viger plein droit de soutenir, en 1846, qu'il ne lui appartenait plus de toucher à la question, et cependant ces mêmes écrivains ont ouvert leur discussion en disant que les biens des Jésuites sont le *patrimoine des Canadiens-Français*. La contradiction est évidente. M. Viger soutient que ces biens sont *communs, nationaux* ; le *Moniteur* affirme qu'ils sont le *patrimoine des Canadiens-Français*, et chose mystérieuse, il se dit de l'avis de M. Viger !

Mais si la loi de 1834 frustré les Canadiens-Français de ce que ce journal appelle leur *patrimoine*, comment peut-il soutenir que la question est à jamais réglée par cette loi là, et qu'il n'appartient plus à l'hon. Viger de toucher à la question ? Et ce que, constitutionnellement la législature, ne peut pas réformer un statut qu'elle a elle-même passé, surtout lorsque ce statut n'a conféré des droits acquis ni à un corps ni à des individus ?

Mais pour ne pas nous aventurer sur un terrain glissant, laissant de côté la question du rappel de la loi de 1834, ne pouvons-nous pas affirmer que la requête du Clergé ne contenait rien qui y fût contraire ? La loi dit que les revenus des biens des Jésuites seront employés aux fins de l'éducation. Et c'est précisément pour ces mêmes fins que le clergé les réclamait. La loi ajoute que ces revenus seront employés aux fins de l'éducation "en la manière pourvue par cet acte, ou par quelque acte ou actes qui pourront être passés ci-après par la législature provinciale à cet égard." La législature peut donc encore aujourd'hui passer une loi pour régler de quelle manière les dits revenus seront employés aux fins de l'éducation. Et pourquoi ne pourrait-elle pas statuer que nos Institutions Catholiques seront chargées de l'emploi de ces revenus qui viennent de nos ancêtres catholiques ? La plus haute équité, ce nous semble, présiderait à la disposition ainsi réglée de ce patrimoine catholique. D'autant plus que les institutions nécessaires à nos frères séparés pourraient être dotées d'une autre manière par la législature.

Le clergé a donc fait une réclamation tout aussi équitable en 1846, au sujet des biens des Jésuites, que le serait celle du Protestant-

ble coïssense, faites paraître les merveilles que savent créer vos doigts délicats ! A la fois coquette, lingère, modiste, brodeuse, ravandeuse et souvent tailleur, la ménagère, entourée d'étoffes achetées au rabais, déploie ses multiples talents, ses industries innées. Avec une patience laborieuse, avec une agilité presque mécanique, elle conduit et ramène d'un mouvement uniforme l'aiguille qui traverse la toile. Il y a dans cette occupation des idées d'ordre, d'avenir, de durée : ce sont les premiers fondements matériels d'une bonne maison, ce sont là les œuvres simples et graves de la femme forte de l'écriture.

C'est maintenant au tour du mari. Il s'agit de déployer à son profit les talents si divers des nouvelles industries. Par ou commencera la jeune femme, qu'on voudrait faire pour lui tant de choses à la fois ? Travaillera-t-elle un bonnet qu'elle lui brode en secret pour sa fête, ou plutôt, s'occupant d'une nécessité plus urgente, sacrifiera-t-elle son chapeau de veilleurs noir de l'année dernière, dont la forme est un peu passée de mode, pour renouveler le collet de l'habit qui, rajanni par ce changement, les dispensera quelque temps encore d'une visite dispendieuse au tailleur ?

Un coup de sonnette la tire de son hésitation. Elle va ouvrir. Ce sont deux jeunes femmes de son âge, deux compagnes de pension.

C'est toi, Lucie ! c'est toi Honorine ! Que je suis aise de vous voir !
Bonjour Anaïs ! combien il faut monter pour

arriver chez toi ! nous en sommes tout essouffées.

Entrez, venez, asseyez-vous ! Les jeunes femmes s'installent au coin du feu, ravivé par la ménagère. Elles jettent un regard d'inspection curieuse sur cet intérieur irréprochable pour le bon ordre, mais qui semble bien mesquin et bien triste à des femmes de banquiers ou d'agents de change. On parle du temps passé ; ces dames ont revu beaucoup d'anciennes compagnes, car, n'ayant rien à faire, et s'ennuyant chez elles, elles sont à l'affût de toutes les occasions qui leur procurent l'emploi de quelques heures de la journée.

Satisfait de la comparaison qu'elle vient d'établir entre son riche hôtel et le modeste appartement de celle qu'elle vient visiter, Honorine parle complaisamment de ses chevaux, de son équipage, de ses tableaux, des riches tentures de ses appartements et du grand monde qui les assiège dans ses jours de réception. La maîtresse de maison avec une fierté douce, empreinte d'un sentiment vrai, lui répond par l'éloge de son mari qui, dit-elle, sera un jour, est déjà un homme de mérite ; de son mari dont l'amour et les tendres soins l'empêchent de songer jamais à désirer jamais une autre position que la sienne ! Puis à chaque question, à chaque remarque faite par la dédaigneuse Honorine ou par la curieuse Lucie et tendant à faire ressortir la pauvreté de leur compagnie, elle répond par de malicieuses questions sur la carrière, la tendresse, ou l'esprit de ceux dont elles portent le nom. Lucie est obligée de convenir que son mari

est gros et lourd ; il abhorre la musique, exerce la littérature, fait fi de la conversation !

L'autre a épousé un avocat qui est aussi sur le chemin de la fortune. Petit, mince, actif et remuant, il a le génie des procédés et son grand art consiste à en inventer sans cesse pour le compte de ses clients. Et puis, il est d'une humeur tracassière qui se reporte souvent sur moi.

A ces a-tout, la ménagère sourit et répand un regard d'amour sur l'heureux asile de sa douce pauvreté. Les jeunes femmes se retirent après avoir fait promettre à l'humble maîtresse du lieu d'aller à son tour revoir ses jeunes amies, elle accepte une visite, pénible pour son amour propre, mais son mari l'accompagnera ; une fois un bras de celui que son amour a choisi, elle sent quelle n'enverra rien à personne.

C'est que son époux tout chéri est sa richesse, son luxe, son orgueil, orgueil sublime de la femme pauvre, dont toute la gloire est dans celui qu'elle aime.

L'heure du dîner approche. Vite un coup d'œil et un coup de main pour les derniers travaux de la cuisine. Le maître va rentrer bientôt, il faut qu'il trouve tout en ordre et que la femme, libre de tous soins du ménage, soit alors entièrement à lui. Il faut qu'à peine il se doute que sa gracieuse compagne est aussi sa servante, triste idée qui gênerait pour lui les joies d'autonomie et troublerait le bonheur de la réunion. Sa femme lui épargnera autant qu'elle pourra l'aspect des travaux grossiers, des privations nombreuses qu'une position mo-

deste impose à celle qu'il voudrait environner des prestiges de la gloire et des jouissances de la richesse.

Cette pénible vérité glaceraient ses inspirations, empoisonnerait ses travaux et finirait trop brutalement ce rêve d'avenir, ou d'avance, il acquitte toutes les dettes que son cœur a contractées envers l'ange du foyer.

Toujours est-il que, patiente et résignée, elle a interrompu plus d'une fois ses travaux de la journée pour aller ouvrir avec précaution le meuble qui contient toute la fortune du ménage. Elle y souvent tourné machinalement entre ses doigts quelques pièces restées au fond d'un tiroir en se chicanant elle-même avec une sorte de remords, sur les dépenses faites, et en se demandant avec crainte qui pourvoira aux exigences de l'avenir ! Elle a bien cherché dans son esprit quelle économie nouvelle elle pourrait inventer, quelle privation nouvelle elle pourrait encore supporter. N'a-t-elle pas supprimé à l'insu de son mari, la femme de ménage qui, le mois dernier encore, venait la soulager des travaux les plus pénibles ? N'a-t-elle pas renoncé à nombre d'habitudes prises, à nombre de petites douceurs dont le bien être lui était habitué ? N'a-t-elle pas abandonné la lecture, et le dessin, et la musique, doux passe-temps de sa vie de jeune fille, pour ne rien dérober aux travaux utiles de ces heures dont elle leur a fait l'abandon ? Que peut-elle faire de plus, elle pauvre femme, dont l'impénétrable industrie, dont l'imagination infatigable ne trouvent à s'exercer que sur l'emploi de rares et ché-

tives finances, que sur les infimes économies de chaque jour ?

Pour ceux que la terre nourrit, le temps, en épaisant les provisions amassées par une sage prévoyance, ramène de nouveaux produits, et tandis que le labourneur retenu chez lui par le froid, par la neige qui contrastent la campagne, voit avec peine baisser le blé qu'onserre la grange, il se ranime à l'idée que, cachée sous la terre durcie, une nouvelle moisson se prépare pour lui.

Mais pour l'habitant des grandes villes qui voit s'épuiser les ressources du passé, sans que l'avenir lui offre aucune promesse ; pour le malheureux citadin qui a devant lui que quelques pièces de monnaie au fond d'une bourse légère, qui n'a pour tout domaine que les murs inféconds d'un quatrième étage dont on viedra bientôt réclamer le lourd loyer, il y a des moments d'angoisse inexprimable ; et chaque jour qui suit, en enlevant une parcelle de l'irrétrouvable métal semble un pas de fait vers l'horrible abîme de la misère et de la faim.

Personne ne comprend, ne ressent mieux ce supplice que la bonne femme de ménage des grandes villes. Elevée dans une atmosphère d'élégance et de délicatesse, loin de l'air libre des champs et des travaux vivifiants de la campagne, elle a acquis en finesse de perceptions, en vivacité d'émotions, en délicatesse d'organes, tout ce qui lui manque en richesse de santé et en énergie musculaire. Sur cette organisation irritabile et nerveuse, les chagrins ont plus de prise ; pour lui être faible et im-